

ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE PIERRE LEROUX  
7, rue des écoles 35310 BREAL SOUS MONTFORT  
02.99.60.42.51

### PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 4 NOVEMBRE 2025

Heure de début de réunion : 18h15    Heure de fin de réunion : 19h30

#### Parents présents :

Mme Cormy  
Mme Bregent  
Mme Cochet  
Mme Bouzennoun  
Mme Thiel  
Mme Renaud  
Mme Marquer  
Mme Coudray  
Mme Vimont  
Mme Guillaudeux  
M Lignel

#### Enseignants présents :

Mme Beau  
Mme Dupont  
Mme Leverrier  
Mme Ernoult  
M. Siou  
Mme Veron  
M. Rodet  
M. Siou  
Mme Chaou Gouébeaux  
M Bidan  
Mme Gacs  
M. Jumel

#### Représentant de la mairie présent :

M. Hercouet, adjoint aux affaires scolaires  
M Zaine, responsable périscolaire

#### Excusés :

Madame Bourguin, Inspectrice de l'Education Nationale.  
Madame Anfray, Monsieur Eynard, parents d'élèves

#### Ordre du jour :

- Installation du nouveau conseil
- Modalités de fonctionnement
- Principales questions abordées l'an dernier
- Règlement intérieur
- Rentrée 2025/2026
- Projet d'école
- Coopérative scolaire
- Sécurité
- Evaluations nationales
- APC
- Piscine
- Projet « musique à l'école »
- Sortie avec nuitées
- Questions diverses
- 

#### 1°) Installation du nouveau conseil

A l'issue des élections, par 37 % d'électeurs, 13 candidats ont été élus.

Le conseil d'école est donc installé pour l'année scolaire 2025-2026.

## 2°) Modalités de fonctionnement

La constitution du conseil et son rôle sont rappelés. Pour l'illustrer, il est présenté un document reprenant l'ensemble des questions abordées l'an dernier.

Le jour et l'heure conviennent à l'ensemble des personnes présentes.

Les dates des prochaines réunions : le 31/03/2026 et le jeudi 25/06/2026.

Alternance secrétariat enseignant-parent :

Secrétaires pour ce conseil : Mme Bouzennoun est désignée

## 3°) Règlement intérieur

Il a été réécrit à partir du nouveau règlement type départemental paru en mai 2024.

Sont annexées la charte de l'utilisation informatique, la charte de la laïcité.

Il a été distribué pour lecture avant le conseil d'école. Un paragraphe oublié a été ajouté par rapport à la version initiale : celui concernant la suspension de 5 jours maximum d'un élève en cas de comportement problématique.

Les membres du conseil présents ont voté le nouveau règlement intérieur à l'unanimité.

Il sera transmis aux familles de la même manière que les années précédentes.

## 4°) Rentrée 2025-2026

Grâce à 20 inscriptions supplémentaires en septembre, les effectifs se maintiennent pour l'année 2026. On constate que ces inscriptions concernent surtout des CM. Il reste une place dans le dispositif Ulis.

niveau				maîtres
CP	24		24	Mme Ernoult
CP	23		23	M Rodet
CE1	24		24	Mme Beau/Mme Denis
CE1	24		24	Mme leverrier
CE1-CE2	7	17	24	Mme Veron/Mme Denis
CE2-CM1	12	12	24	M Bidan
CE2	25		25	M Siou
CM1	26		26	Mme Chaou
CM1	25		25	Mme Le Chanjour
CM2	27		27	Mme Dupont
CM2	27		27	Mme Robert
CM2	27		27	Mme Lelabourier
			300	

## 5°) Projet d'école

Parcours culturel et sportif

classe	Parcours culturel	Parcours sportif
CP	Cinécole, opéra ( pas cette année)	Tennis/ natation
CE1	théâtre	natation/handball ?
CE2	art visuel	Basket
CM1	musique à l'école	baseball/balle ovale/bouge ta classe
CM2	théâtre	Course longue ( cross collègue) vélo/bouge ta classe

## 6°) Coopérative scolaire

Elle est en déficit de 6000 €. Une partie environ 3600€ correspond à l'acompte versée pour la classe de mer 2027. Le reste est dû aux actions qui rapportent moins de bénéfices notamment la vente de gavottes.

Le budget prévu est de 25 € par enfant pour l'année.

Les parents cotisent à hauteur de 5 € par enfant mais ils ne sont pas informés que leur participation peut être plus importante s'ils le souhaitent.

Il est proposé de communiquer aux parents sur ce sujet pour éventuellement récupérer un peu de budget.

## 7°) Sécurité

Un premier exercice anti-intrusion s'est déroulé en septembre sans problème particulier.

Deux exercices anti-incendie sont prévus dans le courant de l'année.

## 8°) Evaluations nationales

Les résultats sont en baisse pour les CP. Les compétences les plus fragiles se situent au niveau de la lecture des mots, des calculs et des problèmes.

S'agissant des CE1, il y a moins d'élèves fragiles mais les difficultés portent sur les mêmes thématiques.

Pour les autres niveaux, les résultats sont quasi-identiques aux évaluations de 2024.

## 9°) APC

Les activités pédagogiques complémentaires (APC) permettent de consolider les acquis des élèves sur des séances de 30 minutes par semaine pendant 6 semaines.

L'élève et le professeur après accord des parents se retrouvent sur la pause méridienne ou après le temps scolaire.

Les CE1 sont les premiers à en bénéficier sur la période novembre-décembre et le but est d'améliorer leur lecture orale notamment leur vitesse de lecture.

Sur la prochaine période février-mars, ce sera au tour des CP.

## 10°) Piscine

Les élèves de CP ont bénéficié de deux séances sur 5 semaines à la piscine de Guichen.

## 11°) Projet « musique à l'école »

Les CM1 bénéficient de 9 heures de séance de musique en partenariat avec Triolet 24. Les objectifs sont de mémoriser des chants ou hymnes ayant marqué des événements sportifs mondiaux, travailler la justesse, les percussions corporelles. Ce projet est en lien avec le parcours sportif et culturel de l'élève.

## 12°) Questions diverses

***Dysfonctionnements sur le temps périscolaire – demande de réunion dédiée.*** Les représentants de parents d'élèves ont reçu de nombreux signalements de dysfonctionnements concernant le temps périscolaire.

*Habituellement, ce type de remarques apparaît plus tard dans l'année et en moindre nombre, mais une dégradation notable des conditions semble être observée dès ce début d'année scolaire. Afin de ne pas alourdir l'ordre du jour du premier conseil d'école tout en apportant une réponse concrète et satisfaisante aux familles, nous souhaiterions qu'une réunion spécifique soit organisée entre la municipalité et les représentants des parents d'élèves, afin de faire un point complet sur les différents temps périscolaires (matin, midi et soir).*

*Certaines remontées ayant un caractère d'urgence, nous sollicitons que cette réunion puisse se tenir avant les vacances de Noël.*

Mr Hercouet précise qu'une commission périscolaire composée de parents représentants, de parents de l'APEL, de Mr Pirois et de Mr Zaine se réunira le 18 novembre.

*- Liaison primaire-collège : concernant la répartition des élèves de CM2 à leur entrée au collège, les familles s'interrogent : Les enfants peuvent-ils être assurés d'être avec au moins un camarade de leur école dans leur future classe de 6<sup>e</sup> ? Ce repère est important pour faciliter la transition vers le collège et rassurer les élèves dans ce nouveau cadre.*

Les enseignants de l'école ne sont plus associés à la constitution des classes. Seul le personnel du collège prend la décision. Trop de demandes particulières leur étaient envoyées et le collège a décidé de ne plus répondre aux sollicitations des parents.

Cependant, cette année a été mise en place, trois semaines après la rentrée, une commission pour les collégiens qui souhaitaient changer de classe. Cinquante demandes ont été formulées et après discussions 15 demandes sont allées en commission. Seuls 11 changements de classe ont été effectués.

*- Travaux de la cour élémentaire : Pouvez-vous nous préciser où en est le projet ? Y a-t-il un calendrier arrêté ou une période estimée pour la réalisation des aménagements ?*

Plusieurs réunions ont eu lieu entre les parents, les élèves, les élus et les agents techniques. Un projet de partage de la cour en 3 zones a été acté : une zone pour les activités, une zone pour les jeux plus calmes et une zone de city stade. Il est également prévu une revégétalisation de la cour. Les travaux débuteront en juillet 2026.

*- Développement des compétences psychosociales : Comment les enseignants travaillent-ils le développement des compétences psychosociales chez les enfants (confiance en soi, gestion des émotions, coopération, empathie, etc.) ?*

*Serait-il possible de partager quelques exemples d'activités ou de projets menés sur ce thème au sein des classes ?*

Des activités et des rituels sont mis en place pour développer ces compétences. Les thèmes abordés sont par exemple l'égalité fille/garçon, la différence et le climat scolaire.

*- Mise en place du passeport internet (CM) : La mise en place du passeport internet pour les classes de CM avait été évoquée l'année dernière. Où en est ce projet ? Est-il prévu qu'il soit déployé cette année, et sous quelle forme ?*

Une prise de contact a été effectuée avec la section de gendarmerie de Mordelles mais elle est restée sans réponse pour le moment.

*- Défi "10 jours sans écrans" – du 19 au 28 mai 2026. Un groupe de travail associant des membres de l'APE et des représentants de parents d'élèves s'est constitué pour organiser des actions dans le cadre du défi "10 jours sans écrans", prévu du 19 au 28 mai 2026. Nous souhaitons informer l'équipe éducative de cette initiative et discuter des possibilités de collaboration avec l'école sur ce projet.*

Le défi 10 jours sans écran sera précédé de l'envoi d'un questionnaire d'évaluation en amont pour connaître le temps passé sur les écrans par les enfants. Le rôle des enseignants sera d'essayer d'inciter les élèves à jouer le jeu et à s'investir dans le défi. Les parents devront également y être associés.

*- Piscine – retour d'expérience Guichen / Montfort. Les parents souhaiteraient un retour d'expérience concernant les séances de piscine à Guichen, notamment en comparaison avec l'organisation précédente à Montfort. Quels sont les points positifs et les éventuelles difficultés rencontrées avec ce nouveau fonctionnement ?*

Mr Rodet fait un retour très positif sur la piscine de Guichen où ont lieu les cours de natation des CP. La profondeur du bassin permet à tous les enfants d'appréhender l'aisance aquatique. A Montfort, les enfants évoluaient dans un bassin moins profond et les plus grands avaient pied. Les vestiaires sont spacieux et confortables. Il y a suffisamment de parents accompagnants.

*- Dispositif ULIS – ouverture et mise en place. Concernant l'ouverture et la mise en place du dispositif ULIS, pourriez-vous partager un retour d'expérience des enseignants et de l'équipe éducative sur les premières semaines de fonctionnement ?*

Il y a actuellement 7 élèves pour 8 places : 2 CP, 2CE1,2 CE2 et 1 CM1. Deux adultes sont présents dans la classe, une enseignante et une AESH. Chaque élève est inscrit dans sa classe de référence et partage son activité entre sa classe et le dispositif ULIS en fonction de ses compétences et de ses besoins spécifiques. Tout se déroule pour le mieux et on ne constate pas de problème d'adaptation.

*-Formation contre le harcèlement. Les représentants de parents d'élèves souhaitent savoir où en est la formation des agents périscolaires concernant la prévention et la gestion du harcèlement entre enfants.*

Un guide à destination des agents est actuellement en préparation et sera présentée lors de la commission périscolaire.

*- Aménagements rue des Écoles. Les représentants de parents d'élèves tiennent à saluer la qualité des nouveaux aménagements réalisés rue des Écoles, notamment la piste cyclable, qui contribue à améliorer la sécurité et le confort des déplacements des familles. Cependant, plusieurs parents signalent un point de vigilance concernant la liaison entre la piste cyclable et le collège, au niveau du parking du complexe sportif. En effet, la circulation à double sens et le manque de visibilité lorsqu'on arrive du fond du parking rendent cette zone particulièrement dangereuse pour les enfants à vélo ou à pied. Serait-il possible d'étudier des aménagements complémentaires (signalisation, limitation de vitesse, miroir, ou séparation des flux...) afin de sécuriser cette portion du trajet entre l'école et le collège ?*

Mr Hercouet rappelle que l'aménagement de la piste cyclable a été réalisé notamment pour assurer la sécurité des collégiens. Il prend note de la remarque des parents représentants et étudiera la possibilité de remédier au problème soulevé.

*Il semble que le mobilier urbain de la rue des Écoles ne soit pas encore fini d'être installé. Pourrait-on savoir quand les travaux et aménagements seront définitivement achevés, et si d'autres interventions sont encore prévues aux abords de l'école ?*

Les travaux doivent être terminés avant la fin de l'année. Il ne devrait pas avoir d'autres interventions à proximité de l'école.

*- Zone non-fumeur. Certains parents ont signalé que, malgré l'interdiction de fumer aux abords des écoles mise en place cet été, plusieurs personnes continuent de fumer lors des entrées et sorties des élèves.*

*Serait-il possible de renforcer la communication sur cette interdiction — par exemple via un mot dans les cahiers de liaison et une information dans le Bréal Mag — afin de sensibiliser l'ensemble des familles ?*

*Une signalétique plus visible et explicite autour des espaces concernés pourrait également aider à rappeler la règle.*

*Nous souhaitons par ailleurs souligner l'exemplarité du personnel périscolaire, qui respecte pleinement cette interdiction et donne un excellent exemple aux familles et aux enfants.*

Mr Jumel fera un rappel afin de sensibiliser les parents sur le sujet.

*- Hygiène et entretien des sanitaires. Tout d'abord, nous souhaitons souligner l'amélioration apportée dans les toilettes des grands, notamment grâce à l'installation des hublots, qui a*

*rendu possible la remise en route du chauffage. Cette évolution est très appréciée des enfants et des parents.*

*Cependant, des problèmes d'hygiène persistent dans d'autres blocs sanitaires, notamment les toilettes côté petit préau. Les enfants évoquent régulièrement des odeurs très désagréables dès la récréation du matin. Il avait été prévu que les sanitaires soient nettoyés à mi-journée : est-ce toujours le cas actuellement ?*

Mr Hercouet confirme qu'un passage des agents d'entretien est effectué tous les midis.

*Une partie du problème semble liée à l'utilisation (certains enfants ne tireraient pas la chasse), mais il pourrait également y avoir un souci d'évacuation ou de ventilation.*

*À défaut de pouvoir envisager la construction de nouveaux sanitaires, une rénovation ou une amélioration des installations existantes (ventilation, revêtements, éclairage, signalétique) serait-elle possible à moyen terme ?*

Un schéma directeur immobilier a été lancé et une première restitution sera faite lors du prochain conseil municipal.

*Enfin, le système de hublot installé dans les WC des grands ayant donné satisfaction, serait-il envisageable de mettre en place le même dispositif dans les toilettes des plus petits pour améliorer leur confort et leur entretien ?*

Mr Hercouet prend note de la suggestion et étudiera cette possibilité dans le respect des règles de sécurité.

La secrétaire  
Mme Bouzennounn



Le directeur  
M. Jumel

